

un long exil, elle est livrée à la basse presse locale qui, sûre de l'impunité, fière d'avoir fait révoquer un premier président ou un président de chambre, l'espionne, la dénonce, et la couvre en toute occasion de railleries et d'outrages dont le cynisme égale la bêtise. Un plaideur mécontent, élevé sans doute à cette école, vient d'assassiner un président en pleine audience, à quelques kilomètres d'Alger, on lui a trouvé des circonstances atténuantes.

Mon Dieu, je ne prétends pas que la corporation soit d'une essence supérieure et à l'abri de toute critique, elle paie comme d'autres son tribut à l'infirmité humaine, elle a ses grotesques. On m'a montré, j'ai vu : le vieux conseiller, dont les ressorts cérébraux ne fonctionnent plus et qui laisse tomber son râtelier en ouvrant la bouche; le conseiller du Danube, farouche, hirsute et sordide, en proie au délire de la persécution; le candidat perpétuel à tous les postes vacants; le trembleur, qui se fait tout petit pour que les ennemis de la magistrature ne le voient pas; le fort en droit, qui n'admet pas la discussion; le solennel, qui croit tenir son mandat de la Providence et juge, comme le prêtre officie, dans une apothéose; le sceptique, pour qui les appointements sont la grosse affaire; le vieux beau, qui étudie ses effets de torse dans les glaces, incline sa toque sur l'oreille et porte des rabats spécialement gaufrés, à l'adresse de la galerie; le croqueur de types à l'audience; le fabricant de calembours; le littérateur; le cuisinier. C'est assez gai comme surface, mais allez au fond et vous y verrez une chose infiniment respectable : l'accord de toutes ces consciences dans l'horreur de la prévarication et la recherche de la vérité. Cette chose-là, quoi qu'on en dise, constitue aux yeux des indigènes une de nos plus grandes, une de nos plus incontestables supériorités; les détourner d'y croire est d'un mauvais Français.

Le jury algérien plie sous le nombre croissant des affaires et renoncerait, je crois, sans se faire tirer l'oreille, à cette prérogative civique; que ne la lui enlève-t-on ! tout le monde y gagnerait. Que ne le purge-t-on au moins de ces Juifs qui siègent, souvent en costume indigène, et dont la présence horripile à bon droit les Arabes ! Un Arabe jugé, condamné par un Juif, quel comble d'abomination ! Un plombier a refusé l'autre jour, à l'instar de Paris, de prêter le serment légal avec la formule : « devant Dieu. » Il